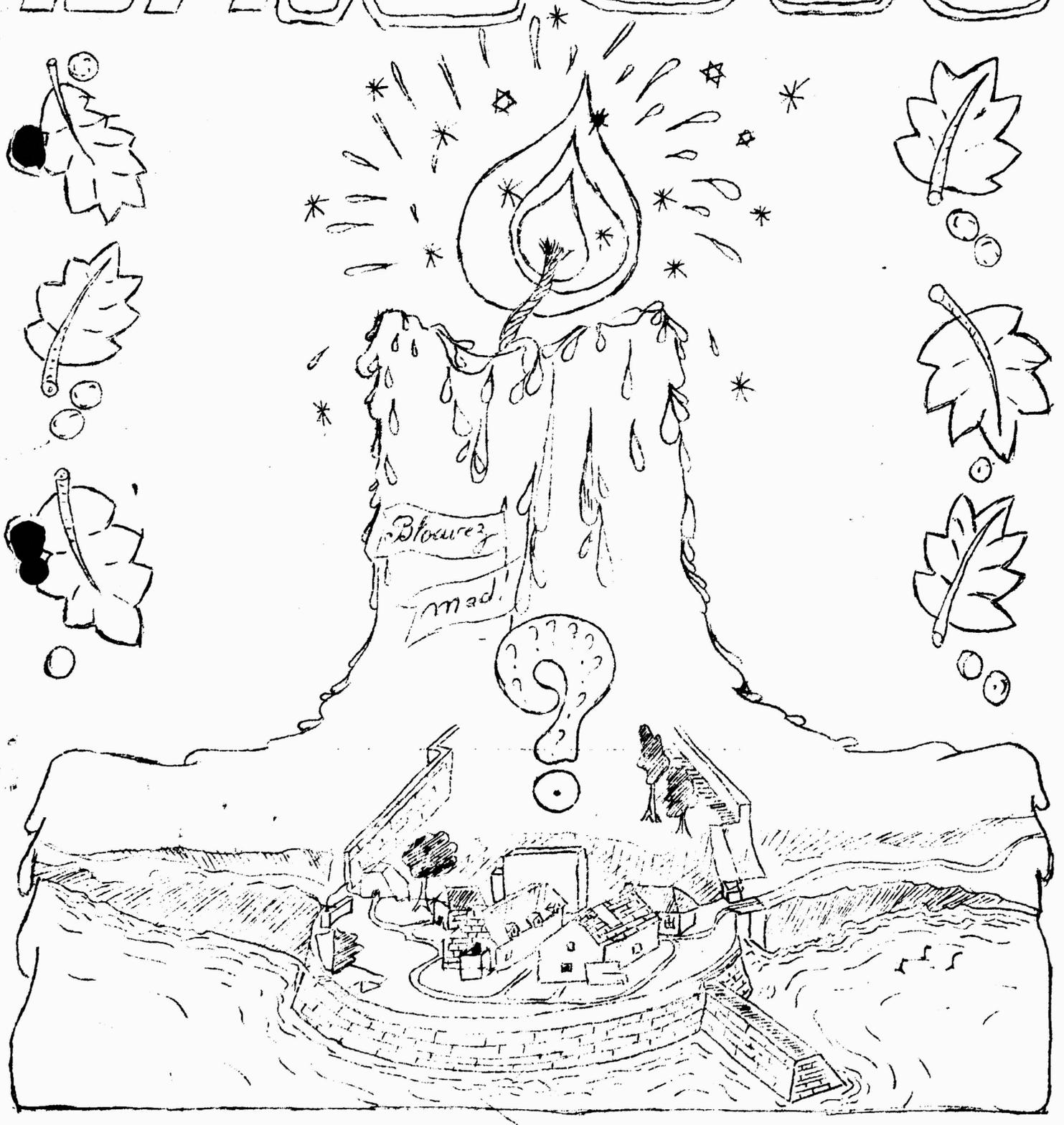


BULLETIN MUNICIPAL
~ PLOUZANÉ ~

SPECIAL NOËL



UNE ANNEE S'ACHEVE ...

Au terme d'une année, l'usage est d'établir des bilans. Nos réalisations communales, nous vous les avons exposées dans le dernier bulletin.

Nous avons essayé de faire le maximum avec les moyens dont nous disposons et nous entendons continuer dans la même optique.

Vous le savez, la gestion d'une commune en pleine évolution comme la nôtre n'est pas toujours chose aisée. Cette expansion continue est une source de satisfactions évidentes mais aussi de problèmes sans cesse renouvelés, surtout en matière d'équipements. Nous pensons particulièrement à l'assainissement du bourg et de la Trinité, à l'acquisition de 6 hectares à Croas Saliou pour l'implantation d'un complexe sportif, d'un nouveau groupe scolaire, éventuellement d'un C.E.S. dans les prochaines années, à la construction d'une mairie plus qu'urgente...

Tous ces projets ne prendront corps qu'avec beaucoup de compréhension et d'ardeur au travail :

- compréhension des propriétaires sollicités pour les cessions de terrains nécessaires aux nouvelles implantations.
- esprit d'initiative et ardeur au travail de toute l'équipe municipale.

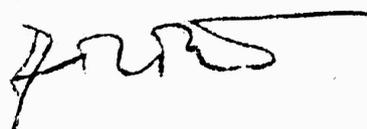
Les nombreux projets de lotissements en cours témoignent de la faveur constante qu'accordent à PLOUZANE les candidats à la construction. Ceux-ci sont conscients de trouver chez nous une existence paisible, loin des encombrements et du bruit et pourtant aux portes de BREST. Grâce à cette progression démographique, nous pouvons envisager plus rapidement l'implantation des équipements souhaités.

Ce dont vous pouvez tous être assurés, c'est que dans toutes nos actions, nous tenons à préserver vos intérêts, à tous, quels que vous soyez, anciens ou nouveaux.

Nous tenons, malgré l'expansion, malgré l'accroissement des charges qui en découle, à rester accessibles et entièrement disponibles à votre service.

Nous voudrions qu'ensemble nous arrivions à faire de notre commune, une collectivité moderne qui conserve toutefois le cachet, le bien-être du PLOUZANE d'aujourd'hui. Ce sera, si vous le voulez bien notre programme de 1972, cette année que nous vous souhaitons à tous très agréable.

Bloavez-Mad.



SI PLOUZANE M'ETAIT CONTE...

PLOUZANE est une vieille institution. Nul n'en doute, mais connaît-on vraiment les raisons de sa fondation et les étapes de son histoire? La vue d'ensemble que nous proposons ici éclairera peut-être certains points.

PLOUZANE est un village de Basse-Bretagne, dans le sud du Léon, situé entre BREST et LE CONQUET. Le territoire de la commune borde le goulet de BREST. Le rivage est constitué de hautes falaises de roches métamorphiques qui n'offrent aucun abri aux navires, à peine quelques grèves de galets permettaient-elles autrefois de récolter le goémon. Le relief est constitué de collines plus ou moins prononcées (point culminant : Kozcastel 103 m). Le climat océanique humide explique le nombre de ruisseaux et de marais dans les dépressions.

Les environs de PLOUZANE gardent des traces du passage des premiers hommes : de curieuses et mystérieuses dispositions de pierres grossièrement taillées - Au hasard des labourages, il arrive que l'on découvre différents objets d'origine préhistorique.

Les Romains firent passer à PLOUZANE deux voies, l'une au sud, l'autre au nord. Il reste également des traces de deux camps, à moins que ceux-ci ne soient que des mottes féodales.

Aux environs de 460, arriva dans la région un moine irlandais du nom de Sané. Il soumit son influence à une région assez vaste limitée au sud par la mer, à l'est et à l'ouest par deux cours d'eau se rejoignant au nord. Au cours des âges, la pointe du triangle se détacha pour former SAINT-RENAN (le Loc de Lokournan date de XII^e siècle), tandis que sur le flanc ouest de la paroisse de PLOUZANE se développait un établissement autour d'une église édifiée par Sané : la trêve de LOC-MARIA, qui deviendra commune en 1790. A PLOUZANE, le moine irlandais construisit son église à la place d'un temple druidique qu'il avait fait abattre. Son oeuvre de prédication achevée, Sané retourna en Hibernie où il mourut peu après. Son corps repose dans l'île de Inis Kaha, dans l'estuaire du Shannon.

Les Plouzanécens conservent encore aujourd'hui le culte de Saint-Sané qui est fêté à la Pentecôte à l'occasion d'une tromé-
nie qui se rend à son monastère : ar chloastr. L'église paroissiale fut rebâtie vers 1350, puis à nouveau de 1777 à 1781.

La vie des Plouzanécens se passe sans heurts au rythme des saisons; les générations se succèdent; l'existence qu'ils mènent est dure, les crises sont nombreuses, on n'est jamais à l'abri d'une mauvaise récolte. De leur manoir, les nobles surveillent et dominent la paysannerie. Les moines de Saint-Mathieu font peser leurs lourdes taxes sur les paroissiens qui luttent contre les besoins de plus en plus grands des religieux :/...

.../...

Les procès de la Dîme, Prémice et Demi Prémice préoccupent les Plouzanéens jusqu'à la révolution de 1789.

Sur la côte, Vauban construit des forts pour la surveillance du goulet. A Bodonou, on nomma la vierge Sainte Patronne de la chapelle pour la remercier d'avoir arrêté une épidémie de peste qui causait de grands ravages.

En 1789, on parle de Révolution; les Plouzanéens présentent leur cahier de doléances au Roy. Mais quand le nouveau gouvernement s'attaque aux prêtres, l'indignation est grande, et tout le monde prend les armes pour les défendre. Il faudra l'intervention de 600 hommes de troupe pour rétablir l'ordre, mais les prêtres réfractaires seront cachés jusqu'à la fin de la teneur.

La vie, un moment perturbée, reprend son cours normal. La lutte pour vivre, continue. Maintenant les plus pauvres se défendent des gros fermiers qui ont acheté les terres des nobles exilés. En 1848, est établi le suffrage universel, et depuis que les Plouzanéens ont le droit de vote, la vie électorale les passionne. Mais là encore, les plus pauvres et les moins instruits sont vite influencés par les riches et le clergé dans lequel ils ont une confiance aveugle. Leur sentiment religieux, parfois encore mêlé de superstition est très fort comme ils le montreront en 1901, et surtout en novembre 1905, lors du crochetage de l'église paroissiale.

En 1914 la guerre éclate; 97 des jeunes gens qui étaient partis pleins de force et de vitalité, ne reviendront jamais. Autour des tables familiales, des places resteront vides. D'autres reviendront, mais malades ou infirmes... Pourtant la vie continue, les disparus sont oubliés, mais la nouvelle génération sera élevée dans la haine de l'Allemand, on leur répètera qu'ils sont Français, on leur parlera de l'Alsace et de la Lorraine, on leur dira que l'ennemi de la France c'est le "Boche".

C'est dans cet état d'esprit que l'on verra arriver en 1939 une nouvelle guerre, les jeunes partiront à nouveau, la plupart d'entre eux ne reviendront que dans 5 ans. A leur place, on verra tous les jours, les uniformes vert de gris de ces "Boches" Ce sont les tristes années d'occupation avec les bombardements, le couvre feu, les privations. Puis, en 1944, ce sera la libération : du 25 août au 10 septembre, des combats acharnés se dérouleront sur la commune de PLOUZANE. Des civils sont tués, des fermes brûlent, le bétail est mort dans les champs ou enlevé par les Allemands. Le 17 septembre, quand tous les combats s'achèvent, les dégâts sont considérables, la vie est encore plus difficile que pendant la guerre. Mais le relèvement est amorcé avec vigueur et ne cessera pas.

La commune a aujourd'hui une superficie de 3648,5 ha. Elle a des frontières communes avec celles de GUILERS et de BREST à l'est, de SAINT-RENAN au nord, de LOCMARIA-PLOUZANE et de PLOUMOGUER à l'ouest. Jusqu'en 1965 la population est essentiellement rurale (70%), mais aujourd'hui PLOUZANE change de physionomie et ne cesse de se transformer.

Extrait de "TAN" n°1 de 1969.

.../...

Pour nous qui faisons ce travail bénévolement, notre plus grande récompense est de constater la joie et le bonheur sur le visage des enfants, et de voir rayonner le regard heureux et attentif de l'époux ou de l'épouse sur le conjoint guéri.

"Vie Libre" veut combattre les conséquences de l'alcoolisme sur le plan national. Il y a 2 millions d'alcooliques en France et 20 millions de personnes touchées par ces malades. Nous ne pouvons rester insensibles devant un tel fléau et nous nous devons de venir en aide à ces malheureux.

Une année qui tire à sa fin... Nous, membres de la section de PLOUZANE, nous sommes satisfaits du travail accompli et fiers du résultat obtenu. Nous tâcherons en 1972 en nous unissant davantage, de faire comprendre aux Plouzanéens qu'il faut nous aider dans cette tâche délicate. Notre mission exige non seulement patience et discrétion, mais encore compréhension et soutien de la population. Ainsi pour vos réceptions de fin d'année, ne poussez pas à la consommation d'alcool. La coutume est d'offrir un verre ; ayez l'amabilité de prévoir deux bouteilles dont l'une de jus de fruit ou autre boisson non alcoolisée ; laissez le libre choix à vos invités, n'insistez jamais, l'un d'entre eux peut avoir été soigné et en être encore au stade de craindre d'avouer qu'il s'est fait soigner. Un verre, un seul petit verre peut lui être fatal. Pensez-y, soyez justes et bons.

Par ailleurs, si une famille, un organisme, une association, un quartier désire être mieux informé sur l'action du mouvement "Vie Libre", nous serons heureux de fournir tous renseignements utiles ou au besoin, d'organiser une réunion.

"Vie Libre" vous souhaite une bonne et heureuse année, beaucoup de bonheur et une parfaite santé pour l'année 72.

La section "Vie Libre" de PLOUZANE.

DISTRIBUTION DES TELEGRAMMES

A la suite de nombreuses réclamations dénonçant le peu d'efficacité de la distribution des télégrammes dans la commune, nous sommes heureux de vous annoncer que la distribution est assurée depuis cet été par les Services des P.T.T. de BREST.

LE DON DU SANG

Le 21 mai de cette année, une collecte était organisée à PLOUZANE, collecte qui, réunissant 181 donateurs, a été un succès et un encouragement pour les organisateurs. De nombreuses personnes habitant La Trinité, Coatuélen, etc... n'ayant pu se rendre ce jour à PLOUZANE souhaitaient que se fasse une 2ème collecte plus près de leur domicile ; aussi, pour accéder à leurs désirs, le Centre de Transfusion a décidé d'une 2ème journée du sang. La date a été fixée au 16 décembre à l'école publique, de 8h à 12h. A ce sujet, nous vous donnons quelques informations qui vous seront peut-être utiles.

Chacun de nous possède environ 5 litres de sang (1/13è du poids du corps). Le don du sang ne représente que 200 ml, 300 ml ou 400 ml, suivant le poids, la taille, l'âge et la tension artérielle du donneur. Il est demandé au volontaire 1 goutte de sang sur 16. Le volume sanguin donné se refait entre 1/2h et 3h de temps.

Qui peut donner son sang ?

Toute personne âgée de 18 à 60 ans (une visite médicale précède toujours le don du sang).

Quand doit-on donner son sang ?

Au moins une fois dans sa vie et renouveler si possible, ce geste pour ceux qui, sans ce précieux liquide, ne pourraient être sauvés. Les hommes peuvent donner leur sang 5 fois par an, les femmes 3 fois.

Comment donner son sang ?

Le petit déjeuner peut comporter : café, ou thé bien sucré, du pain, de la confiture (pas de lait ni de beurre). Evitez toutes matières grasses. Une collation est offerte après le don du sang.

Celui qui donne son sang pour la première fois reçoit une carte précisant le groupe auquel il appartient. Cette carte peut un jour lui sauver la vie aussi faut-il la conserver toujours sur soi.

OBJECTIONS :

- Cela affaiblit : c'est faux, puisque votre organisme reconstruit très rapidement le volume de sang prélevé.

- Donner une fois oblige à recommencer : personne ne peut vous y obliger. Votre cœur et votre conscience sont vos seuls juges. L'organisme n'exige pas une nouvelle prise de sang par la suite.

- Cela fait grossir : C'est faux, certains donateurs croient devoir se suralimenter et grossissent. De là la légende : "donner du sang fait grossir"

- Le sang est donné mais si l'on a besoin d'en recevoir il faut payer : Le sang donné gratuitement pour sauver une vie n'a pas de prix. Ce sont, en fait, les frais de personnel, de contrôle et fournitures qui représentent le prix du flacon de sang.

Les sommes déboursées sont intégralement remboursées par les Caisses de Sécurité Sociale.

Nous souhaitons que ces quelques renseignements vous confirment l'importance d'un Don du Sang qui permet chaque jour de sauver des vies humaines, et vous encouragent à venir nombreux au rendez-vous du 16 décembre. Nous vous en remercions vivement à l'avance.

LES AIDES FAMILIALES A PLOUZANE

L'Association d'Aides Familiales de PLOUZANE a été constituée en 1949. Depuis quelques années nous travaillons en équipe avec LOC-MARIA pour répondre au surmenage familial né de la vie moderne.

Autrefois et jusqu'à la dernière guerre, les familles rurales vivaient sur elles-mêmes. Les jeunes quittaient l'école dès l'adolescence et puis restaient travailler chez eux ; ils venaient donc en aide à leurs parents et la maman trouvait le temps de vivre sans trop de fatigue. L'expansion industrielle de l'après-guerre amena progressivement un exode de plus en plus important du milieu rural vers les villes, et les premières à être touchées par ces départs furent les mères de famille astreintes à élever leurs enfants tout en aidant aux travaux de l'exploitation.

Soucieux de préserver l'équilibre familial, un groupe de personnes du nord-Finistère créa quelques associations (PLOUZANE, PLOUZEVEDE, PLEYBEN) qui furent le noyau de ce qui est devenu actuellement une fédération départementale et qui se retrouve au niveau national.

Qu'est au juste notre association ?

Composée de plusieurs membres et animée par un bureau, elle a pour but de venir en aide à toutes les mères de famille surchargées ou malades. Un foyer responsable est chargé de coordonner l'activité de l'aide et de la distribution du travail en fonction des demandes et des urgences. L'activité de ce foyer est primordiale, elle nécessite beaucoup de dévouement et de discernement. Les membres de l'association sont tous bénévoles et animés du désir de rendre service. Le financement exige une recherche permanente de fonds pour assurer l'équilibre d'un budget assez lourd (salaires et charges sociales de l'aide souvent secondée d'une junior) tout en préservant la modicité du prix des journées aux familles aidées. Nous recevons pour cela le concours de la municipalité qui nous verse une subvention appréciable ; également des aides financières de la Fédération, de la caisse de crédit agricole, etc.... Malgré tous ces dons, nous devons combler un déficit et pour cela nous organisons des fêtes familiales. La dernière en date a été le Fest Noz de Kerhallet en LOC MARIA l'année dernière.

Les aides sont choisies pour leurs compétences, leurs qualités morales et leur grande discrétion. Avant de venir dans nos communes elles ont suivi des stages de préparation et de formation dans des centres adaptés (Noyal-Muzillac pour l'Ouest). Leur principal rôle est de remplacer ou d'aider la mère de famille, tâche ô combien délicate quand on sait qu'elles vont en priorité partout où il y a surmenage, surcharge, crise morale et physique.

Cette action sociale de nos aides a permis bien souvent de redonner espoir et confiance à bien des mamans dépassées par leurs tâches ménagères et familiales.

Dans les cas de maternité ou de maladie, elle est une présence indispensable à un rétablissement.

Dans nos communes qui, progressivement prennent un caractère plus urbain, les aides vont aussi dans le milieu non agricole. Pour les cas de maladie et maternité, la sécurité sociale agricole, la caisse primaire du Nord-Finistère remboursent partiellement les cas suivant les normes en vigueur qui tiennent compte du revenu familial.

.../...

.../...

Voici rapidement résumée l'activité de l'Association d'aides familiales de PLOUZANE et LOC-MARIA. Des années d'expérience, de travail ont montré plus que tout discours, le bien-fondé d'un tel service auprès des familles.

L'Association est ouverte à tous. Absolument neutre, elle a besoin de responsables dévoués pour continuer toujours une action de plus en plus nécessaire.

Le Bureau,

L'ETOILE SAINT-SANÉ

Le Club sportif Etoile Saint-Sané a été fondé en 1941 par un groupe de Plouzanéens dynamiques, présidé par M. Charles KERMAREC actuellement Président d'honneur.

C'est une association régie par la loi de 1901, et dont les statuts précisent que tous les sports peuvent être pratiqués sous ses couleurs. En fait, après quelques timides essais d'athlétisme seul le foot-ball, sport populaire de notre région, prit un essor véritable.

Les débuts furent plutôt héroïques, les déplacements dans les communes voisines s'effectuaient à vélo. Le terrain dû être aménagé à la pelle et à la pioche et avec beaucoup de bonnes volontés, mais grâce à une équipe tenace et courageuse l'Etoile Saint-Sané survécut et connut même des périodes fastes puisqu'elle évolua quelques années en 1ère division de district.

Actuellement, le club, présidé par Marcel GUEVEL de la Trinité, qui a pris la succession de Jean GENTIL, comprend plus de 120 licenciés et ce chiffre doit aller en augmentant considérablement du fait de l'apport important de population jeune dans la commune. Cette centaine de licenciés est répartie en 3 équipes de pupilles (de 10 à 12 ans), 2 équipes de minimes (12 à 14 ans), 1 équipe de cadets (14 à 16 ans), 1 équipe de juniors (16 à 18 ans) et 2 équipes de séniors. Ces 9 équipes, jouant régulièrement, posent aux dirigeants des problèmes divers notamment en ce qui concerne le terrain et l'encadrement des jeunes.

En effet, pour les 9 équipes il n'y a qu'un seul terrain et bien que la municipalité ait fait ces dernières années des efforts d'aménagement, l'espace se révèle actuellement très insuffisant et la pelouse de l'unique terrain risque d'être un véritable borbier avant la fin de l'hiver.

Face à ce problème, le comité du club avait proposé à la municipalité il y a environ 18 mois, un projet de complexe sportif aux environs de Croas-Saliou.

.../...

.../...

Géographiquement situé à mi-distance de PLOUZANE et de La Trinité, ce nouveau stade municipal devrait, outre rapprocher les populations, favoriser l'expansion des sections sportives existantes (Etoile St-Sané, Amicale laïque, lutte bretonne) et permettre la mise sur pied d'autres disciplines (volley-ball, hand-ball, basket, etc...). Ce projet semble actuellement prendre forme au sein de la municipalité et on ne peut que s'en réjouir tout en soulignant l'urgence sans cesse accrue de ce besoin : le nombre de jeunes de la commune augmentant rapidement.

Deuxième problème de l'Etoile Saint-Sané : l'encadrement. En effet, chaque équipe demande une moyenne de deux, trois délégués par dimanche et parfois plus lorsqu'il s'agit des déplacements dans les communes voisines. Si on y ajoute les entraînements du mercredi soir pour les juniors et séniors, et ceux du samedi après-midi pour les cadets, minimes et pupilles, c'est un total d'environ 30 délégués que nécessite la marche normale de cette centaine de licenciés chaque dimanche.

Ceci ne se fait pas sans quelques difficultés malgré le dévouement illimité de certains ; c'est pourquoi le comité de l'Etoile St-Sané lance un appel à tous les sportifs de la commune et notamment aux parents des joueurs pour qu'ils fassent l'effort nécessaire afin que les jeunes puissent trouver les conditions favorables nécessaires à la pratique d'un loisir sain et formateur.

Malgré ces quelques difficultés, le club est résolument confiant dans l'avenir, confiant dans les jeunes qui le composent et on peut être certain qu'un jour les sportifs de PLOUZANE feront parler d'eux.

Le Comité de l'Etoile

Composition du Comité de l'Etoile Saint-Sané :

- Président : Marcel GUEVEL.
- Vices Présidents : François PAGE et Pierre GELEBART
- Secrétaires : Francis LE GALL et Paul LAREUR
- Trésoriers : Yves LE BRIS et Jean Paul COLIN
- Entraîneurs : Raymond PAGE et Jean LEON

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Nous rappelons aux nouveaux arrivés et aux jeunes atteignant 21 ans au 29 février 1972 qu'ils doivent impérativement s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre

Passé cette date, aucune inscription ne pourra être prise en considération.

Résultats publiés par la Direction Départementale de l'Agriculture

I - REPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LEUR SUPERFICIE AGRICOLE UTILE :

CLASSES DE TAILLE	NOMBRE	SUPERFICIE EN HECTARE
Moins de 1 Hectare	5	3,97
de 1 à 1,99 Ha.	9	12,65
de 2 à 4,99 Ha.	23	80,49
de 5 à 9,99 Ha.	44	334,91
de 10 à 14,99 Ha.	44	558,96
de 15 à 19,99 Ha.	30	516,91
de 20 à 29,99 Ha.	39	932,31
de 30 à 49,99 Ha.	18	664,14
50 Hectares et plus	1	59,55
T O T A L.....	<u>213</u>	<u>3.163,89</u>

II - REPARTITION DES PRINCIPALES CULTURES : (en hectares)

- Total céréales.....	955
dont blé..... 70	- dont orge..... 642
dont avoine..... 154	- dont maïs-grain.... 79
- Pommes de terre de consommation.....	53
- Betteraves fourragères.....	215
- Cultures fourragères.....	972
dont Maïs-fourrage..... 64	
- Légumes frais.....	6
- <u>Terres labourables</u>	2 473

III - REPARTITION DU CHEPTEL VIF :

- Total Bovins.....	3 333,	dont vaches laitières...	1 913
- Total Ovins.....	217,	dont brebis mères.....	208
- Total Porcins.....	8 712,	dont verrats.....	71
		dont truies-mères.....	1 289
- Chevaux.....			37
- Poules Pondeuses.....			18 270
- Poulets de chair.....			24 290

.../...

.../...

- GAC Joseph, Heun et PHILIPOT Marie Claire de GUIPAVAS
- MORVAN Daniel de GUISSÉNY et L'HOSTIS Annick, Illioc
- GOURMEL Gabriel, Kérarmerrien et TANGUY Annick de ROSCOFF
- DUDUYER Gilbert, Coatuélen et LIRZIN Danièle de BREST
- JONCQUEUR Roger de LAM PAUL-PLOUARZEL et LUCAS Josette, La Trinité
-
-

22 DECES dont 4 TRANSCRIPTIONS :

- MADEC Roger Hervé , Feunteun-Sané
- LE GUEN Jean-Pierre, Recteur, Bourg
- LEVEN Anne Marie, Veuve de PENDUFF Jean-Pierre, La Trinité
- LE DREFF Yves, Croas-Saliou
- PETTON Yves, Mesquili
- LE GENTIL Marie Françoise, épouse de KERSCAVEN Gabriel, Kersquivit.
- ILIOU Valentin, Bourg
- COROLLEUR François, Le Cloitre
- RIVOALLON Jacques, Mescleujou
- HERRY Louis, La Trinité
- LE GALL Marie Jeanne, épouse de GUIZIOU Mathieu, Pen ar Valy
- CHUITON Marie Yvonne, veuve de SIVINIANT Jean René, Kériverin
- L'EVEN Jean-François, La Croix Marie
- CROY Paul, La Croix Marie
- LE MOIGN Marie Jeanne, Kérandantec
- PETTON Marie Louise, veuve de JESTIN Jean Marie, Poullic
- BRIANT François, Coatuélen
- GUIZIOU Mathieu, Pen ar Valy
- LEVEN Etienne, La Trinité
- SALAUN Pierre, route du Dellec
- SIMON Marie Joséphine, épouse de LE GALL François, La Trinité
- CAUSEUR Marie Anne, veuve de QUEMENEUR Yves, 11, cité du Gonio

RECENSEMENT COMPLEMENTAIRE

Les résultats du recensement complémentaire dépassent les prévisions les plus optimistes. 860 habitants nouveaux ont été dénombrés .De plus, une population fictive de 380 habitants a été prise en considération (soit 95 logements en cours de construction à raison de 4 habitants par maison).

Ces deux chiffres portent notre population à un total de 4063. Le chiffre de la population fictive retenue sera vérifié en 1973 et cette vérification pourra être transformée en nouveau recensement si l'accroissement le justifie.

POURQUOI CE POINT D'INTERROGATION ?

Les anciens de FLOUZANÉ qui ont eu la chance de pouvoir visiter ce lieu avant les interdictions d'accès aux terrains militaires et tous ceux qui ont franchi le goulet l'auront reconnu. Il s'agit du Fort du Mengant avant sa modification. Aujourd'hui plusieurs constructions du centre ont disparu et une rampe d'accès pour les radars en essais a été aménagée à l'Est.

